



COLLECTIF STRATÉGIES ALIMENTAIRES

Les achats publics au service de l'agriculture familiale ?

Les institutions publiques qui achètent des denrées alimentaires (communes, écoles, hôpitaux, ...) ont fréquemment cherché à se fournir au moindre coût. Mais de plus en plus d'initiatives émergent pour ne plus faire du prix l'unique critère de choix, en prenant en compte d'autres critères : sociaux, éthiques, environnementaux, etc. Des institutions – tant chez nous que dans les pays du Sud – peuvent ainsi faire le choix de se fournir localement, auprès des agriculteurs familiaux. Ces achats publics peuvent-ils constituer un instrument de soutien à l'agriculture familiale ? A quelles conditions ? Ces questions ont été discutées les 23 et 24 avril derniers lors de plusieurs événements organisés par le CSA en collaboration avec la FWA, avec la participation d'une dizaine d'organisations paysannes venant de contrées aussi diverses que le Cambodge, le Congo RDC, les Philippines, le Sénégal, le Brésil, le Burundi et l'Indonésie !



Le 23 avril, le CSA organisait un séminaire international sur cette thématique des achats publics, qui a rassemblé organisations agricoles du Nord et du Sud, ONG, décideurs et chercheurs. Plusieurs initiatives y ont été présentées et discutées. En voici un petit aperçu...

L'expérience brésilienne, source d'inspiration

Soutenir l'agriculture familiale grâce aux achats publics, c'est le pari qu'a fait le gouvernement brésilien dès 2002 dans le cadre de sa politique « Faim Zéro » qui vise à lutter contre la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire de la population. Les achats alimentaires réalisés par l'Etat sont ainsi effectués auprès des agriculteurs familiaux à un prix garanti, indexé sur le marché régional. Une partie de ces achats est utilisée pour approvisionner les cantines scolaires, dont les repas doivent être constitués au minimum à 30% de denrées issues de l'agriculture familiale. Le bilan n'est certes pas parfait mais il s'agit de l'initiative la plus aboutie à grande échelle. Elle mérite qu'on s'en inspire sur de nombreux points, notamment sur l'organisation des producteurs, sur la bonne concertation entre le gou-

vernement brésilien et les OP ou encore sur la bonne répartition des achats entre un maximum d'agriculteurs familiaux.

Le Programme Alimentaire Mondial, un tournant en faveur des agriculteurs locaux

Sur le plan international, le Programme Alimentaire Mondial (le PAM est l'organisme d'aide alimentaire de l'ONU qui vise à lutter contre la faim en distribuant de la nourriture aux personnes dans le besoin) a également décidé d'utiliser sa position d'important demandeur de produits alimentaires pour favoriser le développement des petits agriculteurs locaux en leur



Marianne Streeel, présidente de l'UAW

Daniel Coulonval, président de la FWA

duction des membres sans intermédiaires et de leur assurer ainsi une meilleure marge. Si la coopérative fonctionne bien, il n'en reste pas moins qu'elle fait face à de nombreuses difficultés liées en grande partie au pouvoir de marché énorme de la grande distribution et à la pression à la baisse sur les prix qui ont peu évolué en 20 ans. Face à ces contraintes, la coopérative a décidé de diversifier ses débouchés en s'investissant dans des circuits de commercialisation plus courts. Fournir les collectivités pourrait

Comment les exploitations familiales wallonnes peuvent-elles approvisionner les collectivités ?

Une table ronde entre OP du Sud et plusieurs acteurs wallons concernés par cette question a été organisée par le CSA le 24 avril dernier à Namur, en collaboration avec le Cabinet du Développement Durable. Il s'agissait notamment de comprendre les enjeux, les contraintes et les initiatives relatives aux achats publics auprès des agriculteurs familiaux en Wallonie, et de les discuter au regard de ce qui se fait dans plusieurs pays du Sud avec les OP partenaires du CSA.

Fournir les collectivités peut permettre aux exploitations familiales wallonnes de valoriser plus directement une partie de leur production. L'enjeu majeur est bien entendu de pouvoir vendre à un prix permettant de couvrir les coûts de production et d'en tirer un revenu. Cette question du prix est centrale puisque les collectivités doivent bien souvent fournir des repas en grande quantité à un prix réduit. Réduire les autres coûts, par exemple en réduisant le gaspillage dans les cantines, est l'une des pistes pour permettre l'achat de produits locaux. Au-delà du prix, d'autres éléments freinent l'approvisionnement des collectivités par les agriculteurs familiaux :

- * des cahiers des charges non adaptés et variant au cours du temps,
- * des règles sanitaires trop sévères,
- * des contraintes liées à la livraison d'une quantité stable toute l'année,
- * une préférence des collectivités pour un interlocuteur unique rassemblant une diversité de produits et pour des produits pré cuisinés,
- * la demande réduite pendant les vacances scolaires, etc.

Ceci montre que cette question doit être traitée dans sa globalité pour apporter des solutions efficaces.

Le groupement des producteurs en coopératives peut permettre de répondre à certaines de ces contraintes, notamment la continuité de l'approvisionnement et la réduction du nombre d'interlocuteurs pour les collectivités. La négociation collective des cahiers des charges par la coopérative est un élément essentiel de réussite. Mais le nombre de coopératives en Wallonie est encore très réduit, reflétant par-là les difficultés des producteurs à mener des actions économiques collectives. Ceci constitue un autre enjeu pour les agriculteurs familiaux, qui sera d'ailleurs abordé lors d'un séminaire conjoint FWA-CSA sur les coopératives agricoles le 8 octobre 2014 à Gembloux (plus d'infos prochainement !).

offrant un débouché pour leur production. En effet, le PAM a décidé de s'approvisionner pour son aide alimentaire auprès des petits producteurs sur le marché local dans les pays bénéficiaires (et non plus sur le marché mondial) grâce au programme P4P ou « Achats au service du progrès ». Ce programme a pour ambition de constituer un levier pour favoriser l'accès des producteurs aux autres marchés, et mise sur le renforcement de capacités des producteurs et de leurs organisations. Le programme pilote montre des résultats encourageants même s'il doit encore être amélioré avec l'implication des OP faitières, notamment sur la question du préfinancement qui constitue une limite à l'accès des agriculteurs familiaux à ce marché.

Une initiative prometteuse en Wallonie

Chez nous en Wallonie, le gouvernement a la volonté de privilégier l'utilisation de produits wallons dans les cantines scolaires. Mais cela reste à opérationnaliser, et les contraintes sont nombreuses, comme l'ont expliqué la prési-

dente de l'UAW et le président de la FWA (voir encadré ci-contre). Pour dépasser certaines de ces contraintes, une initiative a récemment été lancée par le Ministre wallon de l'agriculture (par l'intermédiaire de l'APAQ-W) afin de favoriser la passation de contrats entre les collectivités et les producteurs wallons. Il s'agit d'une interface sécurisée sur le web, le « Clic local » (www.lecllocal.be), qui met en relation la demande des collectivités avec l'offre des producteurs et qui simplifie les procédures administratives. Le système est dans sa phase pilote et il est donc trop tôt pour l'évaluer, mais l'intérêt de part et d'autre pour ce nouvel outil est grand. L'objectif est à terme d'étendre le système, tant sur le plan des produits concernés que sur le plan géographique.

Pour en savoir plus, le compte-rendu complet du séminaire est disponible sur le site web du CSA : www.csa-be.org, dans l'onglet séminaire et sur la page d'accueil.

Visite d'une coopérative en Hesbaye par 11 OP du Sud

La coopérative de l'Yerne a ouvert ses portes à la délégation d'OP d'Afrique et d'Asie invitées par le CSA en avril dernier, leur permettant ainsi de se frotter à la réalité du secteur agricole wallon. Nous profitons de cette page pour la remercier chaleureusement !

La coopérative de l'Yerne a ouvert ses portes à la délégation d'OP d'Afrique et d'Asie invitées par le CSA en avril dernier, leur permettant ainsi de se frotter à la réalité du secteur agricole wallon. Nous profitons de cette page pour la remercier chaleureusement !

Composée d'une trentaine de producteurs de carottes, la coopérative stocke, lave, emballe et commercialise les carottes de ses membres. Elle a été créée il y a 25 ans dans le but de vendre la pro-

duire les collectivités à condition que plusieurs contraintes soient levées (voir encadré ci-dessus).



Cette page mensuelle est réalisée par le Collectif Stratégies Alimentaires asbl. Le CSA est une ONG, agri-agence membre d'AgriCord. Ed. responsable: CSA, D. Van Der Steen 184 D, Boulevard Léopold II 1080 Bruxelles. www.csa-be.org

LA COOPÉRATION BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be

Avec le soutien de la DGD (Coopération belge)